



COMMISSION FUTSAL

REUNION DU 30 mars 2023

PROCES VERBAL N° 04

Membres présents : Mrs BOURON Benoit- BAUDOUIN Mathieu-GAUVIN Francis

Membres excusés : Jean Yves MASSE- PROUTIERE Mathieu- GUIGNARD- Benoit David BABET-BONNET Franck

★★★★★

ORDRE DU JOUR

- ✚ Tirage des Coupes des Deux-Sèvres et de l'Amitié

COUPES FUTSAL

Organisation du ¼ Finale des Deux-Sèvres :

Les équipes concernées sont les deux premières de chaque poule. Soit 8 équipes.
Les rencontres se dérouleront semaine 16

- ✚ Match 1 : The Foc Vouilletais 1 / Beaulieu Breuil 1
- ✚ Match 2 : RC Niortais 1 / Tys Futsal 1
- ✚ Match 3 : Niort AFC 1 / Gati foot 1
- ✚ Match 4 : Thouars foot 79 / RC Niortais 2

Organisation du ½ Finale des Deux-Sèvres :

Les rencontres se dérouleront semaine 18

- ✚ Match A : Vainqueur match 4 / Vainqueur match 2
- ✚ Match B : Vainqueur match 3 / Vainqueur match 1

Attention dans le cas où le club désigné recevant a déjà reçu au tour précédent et que son adversaire s'est déplacé, la rencontre sera inversée.

Organisation de la Finale des Deux-Sèvres :

La Finale se déroulera le 2 juin sur un lieu qui reste à déterminer.
Tirage au sort du club qui reçoit (le recevant fourni la tablette pour la soirée finale)

- ✚ Vainqueur match B / Vainqueur match A

Organisation du ¼ Finale de la coupe de L'Amitié :

Les équipes concernées sont les troisièmes et quatrièmes de chaque poule, à l'exception des équipes de D1(Extension Echiré 1) et le meilleur cinquième de l'ensemble des poules. Soit 8 équipes.

COMMISSION FUTSAL

REUNION DU 30 mars 2023

PROCES VERBAL N° 04

Les rencontres se dérouleront semaine 16

- ✚ Match 1 : Niort AFC 2 / Avenir79 1
- ✚ Match 2 : Tys Futsal 3 / Aiffres 1
- ✚ Match 3 : Extension Echiré 2 / The Foc Vouilletais 3
- ✚ Match 4 : Tys Futsal 2 / The Foc Vouilletais 2

Organisation du ½ Finale de L'Amitié :

Les rencontres se dérouleront semaine 18

- ✚ Match A : Vainqueur match 1 / Vainqueur match 4
- ✚ Match B : Vainqueur match 3 / Vainqueur match 2

Attention dans le cas où le club désigné recevant a déjà reçu au tour précédent et que son adversaire s'est déplacé, la rencontre sera inversée.

Organisation de la Finale des Deux-Sèvres :

La Finale se déroulera le 2 juin sur un lieu qui reste à déterminer.

Tirage au sort du club qui reçoit (le recevant fourni la tablette pour la soirée finale)

- ✚ Vainqueur match A / Vainqueur match B

Rappel du Règlement

■ **Art. 13. – Participation et qualification des joueurs.** Les joueurs participant aux Coupes Départementales Futsal doivent être titulaires d'une licence spécifique Futsal et être licenciés dans le club où ils opèrent et respecter les conditions de participation et de qualification prévues aux Règlements Généraux de la F.F.F. Ainsi que celles énoncées aux articles 26 des Règlements Généraux de la LFNA.

Rappel dans le cadre de l'art 26 LFNA : restrictions collectives Paragraphe C alinéa 2/B De plus, ne peut participer, au cours des cinq dernières rencontres de championnat régional ou départemental avec une équipe inférieure, plus de trois joueurs ayant participé à plus de sept matches officiels avec des équipes supérieures, championnat et coupe. Concernant le futsal le district des Deux Sèvres autorise seulement 2 joueurs.

A partir des ¼ de Finale.

Ne peuvent participer à ces compétitions, aucun joueur ayant effectué plus de sept (7) matches de championnat et de Coupe en équipe supérieure.

Des arbitres seront désignés sur les rencontres.



COMMISSION FUTSAL

REUNION DU 30 mars 2023

PROCES VERBAL N° 04

Pour les clubs qui souhaiteraient accueillir les Finales de la Coupe Futsal, faire acte de candidature par messagerie officielle à l'attention de la commission Futsal pour fin avril.

Date : le 2 juin à partir de 18h30

Avoir une salle avec quatre vestiaires plus un pour les arbitres et des gradins pour accueillir 200 personnes

Le Président de la Commission
Francis GAUVIN